

Commerce de l'or. La Suisse raffine-t-elle de l'or des milices armées ?

[Actualités](#), [Afrique](#), [Guerre](#), [Matières premières](#), [Suisse 0](#)



L'or représente une perte de richesse importante pour les pays producteurs, qui ne touchent pas de taxe dessus. Edgar Su/Reuters

[L'Humanité](#), 29 juillet 2020

L'ONG Swissaid révèle les liens étroits entre les raffineries helvétiques, qui fournissent l'or dans le monde entier, et le travail des enfants et les conflits armés en Afrique.

L'or a atteint, le 28 juillet, sa valeur record de 1 981 dollars (1 688 euros) l'once, explicable par son statut de valeur refuge en temps de crise. En Suisse, où on raffine les deux tiers de l'or mondial, les ONG s'inquiètent de la traçabilité du métal précieux. La confédération s'approvisionne majoritairement aux Émirats arabes unis (ÉAU), qui vendent du minerai dont l'origine a pu être remontée jusqu'aux mines artisanales africaines, laissant suspecter blanchiment d'or de conflits armés, travail d'enfants, trafic d'armes, etc. L'association Swissaid, qui aide au développement dans les neuf pays où elle est présente, a publié le 16 juillet son enquête mettant en lumière « *les lacunes du dispositif actuel de surveillance* » des métaux précieux en Suisse. Le rapport de l'association montre comment le métal jaune des mines africaines, dont les conditions d'exploitation violent les droits humains, se retrouve sur les marchés européens.

La Suisse a acheté 149 tonnes d'or aux ÉAU l'an dernier. Parmi les fournisseurs, les marchands de Dubai, eux-mêmes approvisionnés par les mines artisanales africaines. On estime que 402 tonnes d'or sont arrivées aux Émirats illégalement en 2018, car le pays

autorise le transport du minerai en bagage à main, le laissant entrer sans contrôle et permettant le blanchiment d'or lié à des groupes armés participant aux conflits en République démocratique du Congo (RDC), au Soudan ou au Burkina Faso. Enregistré par la suite aux Émirats, l'or représente une perte de richesse importante pour les pays producteurs, qui ne touchent pas de taxe dessus. La London Bullion Market Association (LBMA), organisme international de contrôle des métaux précieux, reconnaît le problème et regrette de ne pouvoir le contrôler.

La Suisse abrite quatre des plus grandes raffineries au monde : Metalor, Valcambi, Argor et Pamp, et trois d'entre elles importent le minerai de Dubai. Selon la loi, un importateur suisse doit indiquer dans la déclaration douanière le pays d'origine, défini comme « *celui où la marchandise a été entièrement obtenue ou celui où la dernière transformation substantielle a été effectuée* ». Dans le cadre du commerce de l'or, cela signifie que le pays d'extraction ou de raffinement peut être déclaré comme pays d'origine. Cette définition permet donc aux raffineries suisses de noter les ÉAU pays d'origine de l'or, alors que le pays ne possède aucune mine.

Valcambi, la plus grande raffinerie de métaux précieux du monde, a notamment pour fournisseur Kaloti, une entreprise émiratie bien connue de Swissaid. Celle-ci se pourvoit dans des mines artisanales au Soudan, où sévissent des milices armées impliquées dans des crimes de guerre et des violations des droits humains. En 2018, un réseau de trafic humain a été démantelé à Khartoum. Parmi les rescapés, 85 enfants emmenés pour travailler dans les mines de l'est de la ville. Certains étaient âgés d'à peine 10 ans et travaillaient parfois 10 heures par jour, à 30 mètres sous terre, dans la poussière et l'humidité. En plus de la déscolarisation, le travail dans les mines les expose aux risques importants d'éboulement et aux produits chimiques utilisés pour laver le métal après extraction, comme le cyanure et le mercure. Les risques sont nombreux pour la santé des enfants, qui représentent jusqu'à 30 % des travailleurs des mines. En 2015, à la suite d'un audit frauduleux, le fournisseur Kaloti avait été retiré du Dubai Multi Commodities Centre (DMCC), une infrastructure gouvernementale visant à établir une plaque tournante de commerce aux Émirats. Malgré cela, Valcambi a continué de se fournir chez Kaloti, et a alimenté à son tour des banques, horlogers et des géants multimédias comme Apple et Samsung.

D'après Swissaid, « *malgré l'instauration de plusieurs mesures, aucune de ces entreprises ne peut garantir que l'or problématique des ÉAU ne finisse pas dans sa chaîne d'approvisionnement* ». Bien que la LBMA reconnaisse « *ne pas être à l'aise* » avec le métal précieux de Dubai, elle ne peut pas « *imposer les pays auprès desquels les raffineries peuvent ou ne peuvent pas s'approvisionner* ». Swissaid passe donc à la vitesse supérieure et a lancé un référendum d'initiative populaire, qui sera soumis au vote des citoyens suisses en novembre. Nommé « Initiative pour des multinationales responsables », le projet entend rendre les firmes responsables pour les dommages créés par les exploitations dont elles dépendent. Ainsi, les raffineries suisses pourraient être jugées s'il est prouvé qu'elles s'approvisionnent en or extrait dans des conditions qui nuisent à la santé des travailleurs, des populations et de l'environnement.

Pour Marc Ummel, spécialiste des matières premières à Swissaid, il serait préférable que la Suisse se fournisse directement auprès des sites artisanaux. « *Aujourd'hui, il y a entre 20 et 25 millions de personnes qui dépendent des mines d'or artisanales africaines, les raffineries suisses pourraient avoir un impact sur les conditions de vie et de travail sur place* », cela dans le but que les pays et les populations profitent de la richesse produite.

Lou Phily

UNE FUTURE LÉGISLATION EUROPÉENNE

Au niveau européen, Marc Ummel, spécialiste des matières premières à Swissaid, espère que la législation, qui devrait entrer en vigueur en janvier 2021, permettra d'endiguer le commerce de l'or, l'étain, le tantale et le tungstène, dont l'extraction finance des conflits armés ou favorise l'exploitation des enfants. En interdisant leur vente dans l'Union européenne (UE), celle-ci espère limiter les activités criminelles à l'origine de leur extraction. Le règlement s'appliquera pour toute importation extérieure à l'UE, et concernera donc la Suisse, dont les entreprises devront se plier au fameux « devoir de diligence » et assurer la traçabilité de leurs métaux.